

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
GROUPEMENT ACHATS PUBLICS, SECURITE JURIDIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 26 JUIN 2023

P.V. n° 128
Dossier n° 22

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le marché relatif au contrat d'assurance flotte véhicules et risques annexes notifié à la société SMACL Assurances, le 22 décembre 2021, afin de garantir les véhicules du SDIS à compter du 1^{er} janvier 2022,

VU le courrier, en date du 6 juin 2023, de la SMACL assurances demandant la résiliation du contrat d'assurance flotte véhicules et risques annexes compte tenu de l'état de la sinistralité,

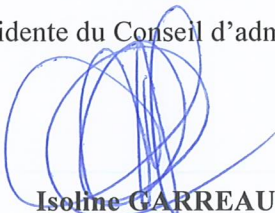
VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration relatif à l'autorisation de lancer et signer un marché relatif au contrat d'assurance flotte véhicules et risques annexes,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- d'autoriser la passation dudit marché public relatif à la souscription d'un nouveau contrat d'assurance flotte véhicule et risques annexes ;
- de me donner délégation pour signer les pièces administratives se rapportant à ce marché ;
- de me donner délégation pour signer les avenants se rapportant à ce marché public, à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial du marché.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU